

**COMPTE RENDU
DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURES**

FORMATION PLENIERE

Séance du jeudi 18 mai 2017

PRÉSENTS

Marie-Christine JAILLET, Vice-Présidente Commission de la recherche
M. Jean-François MARCEL ; Mme Nathalie DESSENS ; M. Jacques PY ; Mme Laurence TALAIRACH ; Mme Christine PERES ; M. Emmanuel HALLOUIN ; M. Philippe BERINGUIER ; M. Régis COURTRAY ; M. François Seck FALL ; Mme Estelle GALBOIS ; M. Jean-François CAMPS ; Mme Sophie EBERSOLD ; Mme Sandrine CHAPOULIE ; Mme Adriana BLACHE ; M. Sami CHIHA ; M. Steve HAGIMONT ; Mme Aurélie MOUNEYRAC ; M. Bernard DUPRE

Membres invités : M. Pascal GAILLARD ; M. Michel LEHMANN ; Mme Christine CALVET ; Mme Valérie Sanchou

Mme Pauline MELET, Secrétaire de séance, Vice-présidence Commission de la recherche

Procurations

Mme Fabienne BERCEGOL à Mme Marie-Christine JAILLET
Mme Delphine RUMEAU à Mme Marie-Christine JAILLET
Mme Christine DOUSSET SEIDEN à M. Bernard DUPRE
M. Eric CAMPO à M. Jean-François MARCEL
M. Jean-François COUROUAU à M. Emmanuel HALLOUIN
Mme Céline LEMERCIER à M. Jacques PY
Mme RIVIERE DE CARLES à Mme Estelle GALBOIS
M. Vincent SIMOULIN à M. Jean-François MARCEL
M. Xavier DARAN à Mme Sophie EBERSOLD

En cours de séance :

Mme Laurence TALAIRACH à M. Jacques PY
M. Jean-François CAMPS à M. Philippe BERINGUIER

ORDRE DU JOUR

1. Informations	2
2. Approbation du relevé de conclusions de la commission de la recherche – Formation plénière du 30 mars 2017	3
3. Demande de prise en charge de frais de traduction ou de relecture	4
4. Composition de la commission chargée d'instruire les dossiers de demande de décharge de service d'enseignement pour projet de recherche	4
5. Recommandations de la commission de la recherche sur les priorités de la campagne d'emplois BIATSS et EC	5
6. Cartographie des champs scientifiques et caractérisation.....	5
7. Doctorat – suite : cotutelles de thèse.....	6
8. Point sur le travail engagé sur les règlements intérieurs des laboratoires.....	6
9. Nouvelle version du vade mecum – Document de travail.....	6

1. Informations

- Groupe de travail (GT) interne « Recherche » IDEX
 - Le travail de cartographie et de caractérisation de la recherche en H-SHS est en cours.

La réflexion a été initiée à partir du document « Cartographie et caractérisation de la recherche en HSHS. Les documents existants » produit par la Direction d'Appui à la Recherche, et du document « Cartographie par pôle de la COMUE » produit par Béatrice Chatel et Renaud Albert.

Le document « Cartographie et caractérisation de la recherche en HSHS. Les documents existants » est un récapitulatif de tous les exercices qui ont été conduits à l'échelle de notre établissement depuis 2009.

Le document « Cartographie par pôle de la COMUE » ne peut pas être diffusé en l'état car il comporte un certain nombre d'erreurs : d'une part sur le nombre de membres et d'autre part seuls les articles étaient initialement pris en compte, ce qui n'était pas acceptable pour nos disciplines. La correction prendra en compte les ouvrages et chapitres d'ouvrages, par laboratoire. La valorisation, appréciée à partir des brevets, ne correspond pas à ce que font nos disciplines. Le travail reste à faire pour prendre en considération nos disciplines.

Le travail du GT a ainsi conduit à la production d'une première version d'un document intitulé « cartographie thématique de la recherche H-SHS ». Il s'agit d'être en mesure de donner une carte d'identité du pôle. Ce document sera proposé aux Directeurs d'Unités (DU) pour recueillir leurs avis.

- En complément de ce travail de cartographie, la VP CR a demandé aux DU un travail de caractérisation des spécificités/singularités de leurs activités de recherche.

Il s'agit en effet non seulement d'être en mesure de cartographier nos champs scientifiques pour disposer d'une sorte de carte d'identité de la recherche H-SHS à Toulouse, mais d'essayer, pour chaque champ, d'indiquer ce qui le spécifie, le singularise : d'autres sites, aussi généralistes que nous, couvrent un panorama de disciplines et de champs aussi large que celui que nous couvrons. Nous avons donc besoin de spécifier ce qui nous « différencie », qu'il s'agisse de thématiques ou d'objets, de méthodologies, de rapport au terrain, de types de démarche afin de différencier les activités scientifiques de chacun des laboratoires par rapport aux autres laboratoires du même champ disciplinaire.

- La VP CR communique également les comptes rendus des deux premières réunions du groupe de travail. Ils seront mis en ligne sur un onglet dédié, à partir de la semaine prochaine (ainsi que tous ceux des autres GT qui ont démarré).

L'ordre du jour de la réunion n°3 du vendredi 19 mai 2017 porte sur l'interdisciplinarité (qu'est-ce que l'Établissement peut porter comme propositions d'interdisciplinarité –dépassant le champ H-SHS- à l'échelle du site ?).

- Commission de la recherche du 6 juillet 2017

La séance se tiendra sur la journée.

L'ordre du jour portera notamment sur la feuille de route (quel bilan tirer du travail de l'année de la CR ?) et sur notre contribution à la définition d'une politique scientifique à l'échelle du site.

- Les écoles universitaires de recherche

Sur le site 16 projets ont été déposés.

Le Bureau de la recherche du site a essayé d'organiser et de réduire le nombre de projets en articulant ces projets d'écoles universitaires avec les pôles, en essayant de les y adosser (pas plus de deux projets par pôle).

Pour l'UT2J il n'y a pas de difficulté : un seul projet (lié au Labex SMS).

Il y a des équipes de recherche dans notre établissement qui sont concernées par des projets articulés à d'autres pôles, pour lesquels la VP CR s'est assurée que les DU étaient bien partie prenante.

Plusieurs débats sont par ailleurs en cours :

- Dans les pôles où il y a eu beaucoup de projets : réduire / ou pas leur nombre.
- A quelles écoles universitaires l'UFTMP donnera son label : soit à tous les projets de qualité, soit seulement à ceux portés par les établissements qui mettent en œuvre (ou s'engagent à le faire) le socle minimal inscrit dans la feuille de route (signature unique, délivrance du doctorat).
- Qui décerne le label : le conseil des membres ou les instances de l'Université de Toulouse.

- Décès de Pierre Soler

Directeur de recherche IRD, directeur de l'Observatoire Midi-Pyrénées, Pierre Soler est décédé le 15 mai des suites d'une longue maladie. Il avait été élu Président du Conseil Académique de l'UFTMP. Il manquera au travail engagé par le site.

- Projet de gouvernance de l'Université de Toulouse

Le label « Université de Toulouse » s'applique seulement aux quatre établissements du noyau dur. Le calendrier du CGI concernant la possibilité pour le site de représenter son dossier IDEX devant le jury n'est pas encore déterminé.

Une invitation sera envoyée à l'ensemble des membres de la communauté UT2J pour assister à une réunion d'information sur ce sujet, le 29 mai 2017 de 10h à 12h.

- Retour sur le séminaire avec les DU du 17 mai 2017

Un premier temps a porté sur le projet d'archives ouvertes et HAL. La seconde partie de la réunion sur le projet de règlement intérieur (RI) des laboratoires.

Sur le règlement intérieur, la VP CR a demandé aux DU de faire remonter leurs remarques. Le document sera mis à l'ordre du jour de la prochaine CR dans la perspective d'un vote, sachant qu'il ne s'agit pas d'un document « type », mais de recommandations.

Certains points ont porté à discussion, le statut des jeunes docteurs notamment.

Des laboratoires ont déjà un RI, dont le contenu est bien plus précis et va au-delà, sur certains points, des propositions formulées par le groupe de travail.

L'objectif est de trouver un équilibre entre le respect d'un cadre juridique et une adaptation à la dynamique d'un laboratoire.

- Commission de la recherche commune avec UT3

La séance du 2 juin, organisée à l'UT2, portera sur l'organisation de nos CR respectives. Nous examinerons les points de convergence et de divergence concernant le fonctionnement des instances.

- Séminaire de travail avec l'Université Montpellier 3

La VP CR rappelle la tenue d'un séminaire de travail, le 29 juin 2017, pour laquelle sont invités de part et d'autre : les DU, le Bureau de la CR, le/la VP CR, le service d'appui à la recherche.

2. Approbation du relevé de conclusions de la commission de la recherche – Formation plénière du 30 mars 2017

Le relevé de conclusions du 30 mars 2017 est adopté à l'unanimité (28 votants).

3. Demande de prise en charge de frais de traduction ou de relecture

a. CLLE - Céline Launay - 362.10€ - (Bon de commande 4500156155)

La commission prend connaissance de l'avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d'échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l'unanimité (28 votants) la demande à hauteur de 181.05€, au laboratoire CLLE.

b. CLLE - Charlene Soubrier - 45€ - (Bon de commande 4500156145)

La commission prend connaissance de l'avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d'échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l'unanimité (28 votants) la demande à hauteur de 22.5€, au laboratoire CLLE.

c. CLLE - Stéphane Perrissol - 430.13€ - (Bon de commande 4500156110)

La commission prend connaissance de l'avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d'échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l'unanimité (28 votants) la demande à hauteur de 215.06€, au laboratoire CLLE.

d. EFTS - Cyrille Gaudin (membre associé) et Sébastien Chalies (membre) - (Bon de commande 4500151352)

La commission prend connaissance de l'avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d'échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l'unanimité (28 votants) la demande à hauteur de 453.46€, au laboratoire EFTS.

e. PLH ERASME – Corinne Bonnet – 195€ (Bon de commande 4500160626)

La commission prend connaissance de l'avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d'échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l'unanimité (28 votants) la demande à hauteur de 97.5€, au laboratoire PLH.

4. Composition de la commission chargée d'instruire les dossiers de demande de décharge de service d'enseignement pour projet de recherche

La VP CR rappelle le contenu de l'appel à candidatures.

Concernant les EC dont les programmes de recherche sont gérés par le CNRS, la négociation est toujours en cours. Dans l'attente d'une décision, la VP CR demande aux Enseignants chercheurs (EC) concernés et intéressés de faire néanmoins remonter leur candidature via le formulaire.

La VP CR fait part du cas particulier de Corinne Bonnet, lauréate ERC pour 5 ans.

Dans le cadre de l'obtention de l'ERC, l'Europe met à disposition une somme conséquente pour le développement du projet (avec possibilité de financer des CDU et Post Doc).

Corinne Bonnet a alerté sur le dispositif tel qu'il a été voté cette année où il n'a pas été prévu de décharge au-delà de 96h, alors qu'un titulaire de l'IUF bénéficie d'une décharge équivalente à 2/3 de son service.

La CR demandera au Conseil d'administration de traiter « hors du droit commun » cette situation particulière.

Concernant la composition de la commission chargée d'instruire les demandes de décharge, se proposent : Emmanuel Hallouin, Jacques Py, Philippe Beringuier, François Fall.

La CR vote et approuve à l'unanimité (28 votants) la proposition.

5. Recommandations de la commission de la recherche sur les priorités de la campagne d'emplois BIATSS et EC

La VP CR fait part du contexte et des propositions qui seront remontées au Comité technique et au Conseil d'administration :

Personnel BIATSS

Rappel du contexte :

- De nombreux départs à la retraite ont eu lieu au cours des dernières années, notamment dans le secteur de la documentation et de la production scientifique
- Les activités de recherche se sont développées et leur gestion s'est complexifiée

Propositions :

- Mieux anticiper les remplacements suite à des départs à la retraite ou en mutation afin qu'il n'y ait pas de rupture de service
- Doter les UR (EA) non associées au CNRS au moins d'un personnel (par UR ou mutualisé entre plusieurs UR selon la taille) en privilégiant les profils B 'généraliste' plutôt qu'un profil secrétariat/gestion
- Conforter les UR les plus importantes (par des personnels « techniques » ou/et de soutien à l'activité scientifique)
- Renforcer la DAR
 - o Renforcement de la plateforme financière (suivi des ressources propres : colloques et contrats)
 - o Renforcement de la diffusion (stabilisation des CDD)
 - o Renforcement de la valorisation
 - o Développement de l'ingénierie de projets, notamment de projets européens

Enseignants chercheurs

Propositions :

- Eviter la disparition des filières à petits effectifs
- Prendre en compte les spécificités des sites délocalisés
- Rédiger des fiches de poste en concertation avec les laboratoires
- Affecter les enseignants chercheurs dans un laboratoire de recherche

Jacques Py souhaite savoir si pour un EC de l'UT2J, qui exerce son activité de recherche dans un laboratoire d'un autre établissement, la partie recherche de son salaire est reversée ?

La VP CR répond par la négative et précise que la situation de collègues relevant pour leur activité scientifique d'autres laboratoires que ceux dont l'UT2J est tutelle, par choix personnel ou par nécessité, existe et devra faire l'objet d'une réflexion après « état des lieux ».

La CR de juin devra examiner le maintien ou non de la convention avec le laboratoire CERES de Limoges qui accueille plusieurs EC « sémioticiens ».

Pour les EC, Jacques Py pense que mettre l'accent sur les disciplines rares ne peut pas être une priorité, vu le contexte budgétaire de l'établissement et les besoins des disciplines en très forte croissance, dans lesquelles, sous l'effet du nombre, les conditions d'exercice des activités scientifiques ne sont pas des plus favorables. La réflexion mérite un temps d'échange plus long.

La VP CR propose donc de dissocier les deux volets (BIATSS et EC).

Pour ce qui est des BIATSS, la CR approuve à l'unanimité les recommandations définies dans le texte.

Pour les EC, le vote est reporté à une prochaine CR. La VP CA sera invitée à venir présenter les documents qui participent d'un état des lieux de l'encadrement en matière de formation.

6. Cartographie des champs scientifiques et caractérisation

Voir Point 1. Informations

7. Doctorat – suite : cotutelles de thèse

Au préalable, la VP CR informe qu'une réunion de travail avec les élus doctorants de la CR a eu lieu ce matin même.

- Ils souhaitent avoir un document récapitulatif de l'ensemble des dispositifs qui depuis septembre, dans le cadre du nouvel arrêté, ont été votés par la CR.
- Ils souhaitent également une clarification, sur le principe, des commissions dérogatoires mises en place par les écoles doctorales (ED) : les doctorants, inscrits en thèse à temps partiel et qui relèvent du régime de droit 6 ans, passent par ces commissions dès la 4^{ème} année. Le fait qu'elles s'appellent « dérogatoires » est ambigu. La VP CR propose d'adresser un mail aux écoles doctorales sur ce point.
- Concernant les comités de suivi, la VP a adressé un mail aux écoles doctorales pour faire le point sur les modalités d'organisation des comités de suivi adoptées et expérimentées par chacune des trois ED, non pas dans la perspective d'une homogénéisation, mais pour apprécier les choix effectués par les conseils d'ED et éventuellement identifier des différences susceptibles de donner lieu à des situations qui pourraient être jugées inévitables par les doctorant-e-s.
- Sur le principe de modulation ou non des charges de cours, la question doit être traitée très rapidement. Elle sera donc à l'ordre du jour de la prochaine CR.

La VP CR présente le document sur les cotutelles de thèse et insiste sur le paragraphe 2 « La mise en œuvre à l'UT2J ».

Concernant la « rédaction et signature de la convention », Nathalie Dessens souhaite mettre en avant la responsabilité du directeur de thèse et du directeur de laboratoire dans la rédaction de cette convention car la plupart du temps ce sont les doctorants qui se trouvent confrontés à l'exercice. La CR s'accorde pour mentionner dans le document qu' « Il appartient au directeur de thèse et au directeur de laboratoire, avec l'aide de l'école doctorale, de rédiger la convention ».

La CR approuve à l'unanimité le document de travail.

8. Point sur le travail engagé sur les règlements intérieurs des laboratoires

Voir Point 1. Informations

9. Nouvelle version du vade mecum – Document de travail

La VP CR distribue une nouvelle version de travail du vade mecum des actions de la CR et demande aux membres de la commission de bien vouloir relire le document pour la prochaine réunion, et de faire éventuellement remonter des demandes de modifications.

* * * * *

La séance est levée à 16h